

DATE DE CONVOCATION
10 novembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 22

Envoyé en préfecture le 21/11/2022
Reçu en préfecture le 21/11/2022
Publié le 21/11/2022
ID : 049-200082550-20221117-DEL_2022_79-DE

L'an deux-mille-vingt-deux, le dix-sept novembre à 20 heures et 30 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Franck POQUIN, maire de la commune.

Étaient présents : Franck POQUIN, Annie-Claude BESSON, Mickaël BILLOT, Bruno BESSONNEAU, Amandine HUMEAU, Daniel PASDELOUP, Marielle BARRE, Claude DELESTRE, Marie MALHAIRE, Roland MARION, Dominique BOUVET, Pierre BEAUDOUIN, Brigitte JUBLAN, Lydie NORMAND, Marie-Noëlle LEGENTIL, Jean-Pierre BARBEAU, Dominique VIEJO, Yann LHUMEAU ; ; Emmanuel BOUTILLIER ; Serge MÉDINA.

Représentés ayant donné pouvoir : Pascale PATEAU, pouvoir donné à Franck POQUIN, Nathalie BENAITEAU, pouvoir donné à Dominique VIEJO ;

Absents : Béatrice VALIN, Laëtitia DETROY HARDY, Pierrick CAPELLE, Mikaël BOISSEAU, Delphine BACHELÉ ;

Secrétaire de séance : Annie-Claude BESSON ;

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Madame Annie-Claude BESSON, Adjointe au Maire chargée des finances et des ressources humaines

EXPOSÉ

La municipalité participe depuis plusieurs années à raison de 500 € à la manifestation Tranz'art qui se déroule en fin d'été sur le site du clos du presbytère à Saint-Jean-de-Linières. Celle-ci s'est déroulée le 26 août 2022

Il est proposé d'attribuer, en accord avec le comité des fêtes, une subvention de 500 € à l'association CLAP.

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil municipal décide l'attribution de cette subvention à l'association CLAP.

La secrétaire de séance

Annie-Claude BESSON



Pour extrait certifié conforme,
le Maire

Franck POQUIN

